



SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE
Agglomération d'Annecy – Fier et Usse
Pays de Cruseilles – Pays de Faverges
Pays de Fillière – Rive Gauche – La Tournette

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Réunion du Comité Syndical
du 29 avril 2010

Le vingt-neuf avril deux mil dix, le Comité du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du Bassin Annécien, dûment convoqué le neuf avril deux mil dix s'est réuni en session ordinaire au complexe d'animation de Sevrier, sous la présidence de Monsieur Antoine de MENTHON, Président du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du Bassin Annécien.

COMMUNAUTE DE L'AGGLOMERATION D'ANNECY

Titulaires : Joseph GRIOT,

Suppléants : René DESILLE, Bruno BASSO

Procurations : /

Absents excusés : Michel AMOUDRY, Serge LESIMPLE, Jean BOUTRY, Pierre BRUYERE, Marcel GOILLER

COMMUNAUTE DE COMMUNES FIER ET USSES

Titulaires : Ollivier TOCQUEVILLE, Bernard SEIGLE

Suppléants : Jacqueline CECCON

Procurations : Sylvie POTTIN à Bernard SEIGLE

Absents excusés : Henri CARELLI, Sylvie POTTIN, Marcel MUGNIER-POLLET, Guy MORT, Christophe GUITTON

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FAVERGES

Titulaires : Didier BERTHOLLET, Anne BONDON

Suppléants : /

Procurations : Michèle LUTZ à Anne BONDON, Paul CARRIER à Kamel LAGGOUNE

Absents excusés : Paul CARRIER, Michèle LUTZ, Paul DUCHER, Jean-Luc RAVELLI, Patrick FLOUR, Cécile LECOANET

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FILLIERE

Titulaires : Claude CLERC, Jean-François GIMBERT, André REZVOY, Bernard EMIN

Suppléants : /

Procurations : /

Absents excusés : Christian ANSELME, Bernard VINDRET, Xavier PIQUOT, Maurice DUMAZER

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA RIVE GAUCHE DU LAC D'ANNECY

Titulaires : Jacques REY, Michel BEAL

Suppléants : Marc ROLLIN,

Procurations : André CORBOZ à Jacques REY, Michel BARTHIER à Michel BEAL

Absents excusés : Michel BARTHIER, André CORBOZ, Dominique BOUVIER, Michelle LOHNER, Vincent CHAPPELUZ

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA TOURNETTE

Titulaires : Antoine de MENTHON, Jean FAVROT, Kamel LAGGOUNE

Suppléants : Claude MARCELOT, Alain HAURAT, Evelyne BERGERET

Procurations : /

Absents excusés :

Sylvie MANIGLIER, Emmanuel MASCLEZ.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

Titulaires : Denis DONARD

Suppléants : Robert BIZET, Gilles PECCI

Procurations : Christian BUNZ à Denis DONARD

Absents excusés : Christian BUNZ, Jean-Luc THOMASSON, Renaud DEBORNE, Xavier BRAND

INVITE : M. Gérard JUSTINIANY (Directeur de la Direction Départementale des Territoires – Absent excusé -

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte-rendu de la réunion du Comité du 11 Mars 2010
- Dérogation pour ouverture à urbanisation au titre de l'article L122-2 CU – Commune de Meythet – Révision simplifiée n°1 du PLU
- Dérogation pour ouverture à urbanisation au titre de l'article L122-2 CU – Commune de Cuvat – Modification n° 1 du PLU
- Dossier de demande de subvention pour les actions de communication/concertation 2010
- Questions diverses

➤ Approbation du compte-rendu de la réunion du Comité du 11 Mars 2010

Aucune observation n'étant soulevée, le compte-rendu du 11 mars 2010 est approuvé.

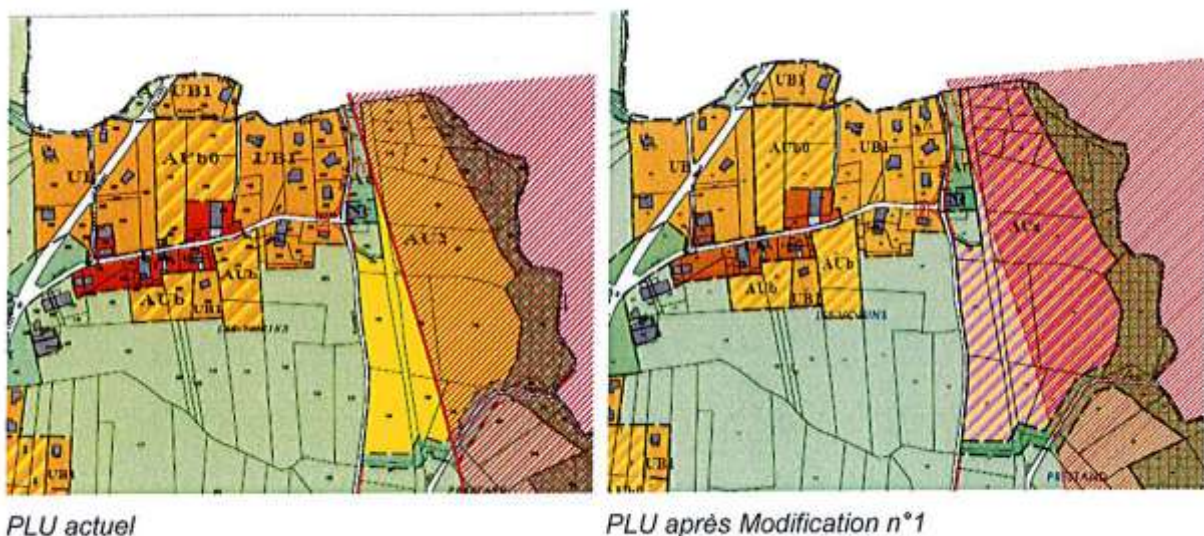
➤ Dérogation pour ouverture à urbanisation au titre de l'article L122-2 CU – Commune de Meythet – Révision simplifiée n°1 du PLU

Le Comité Syndical rend un avis favorable pour l'ouverture à urbanisation du secteur dit « Côte Merle » actuellement classé AU, constitué des parcelles AA 10, AA 27 pour partie et AA 29 pour partie (proposées pour un classement en zone AUc), et de la parcelle AA 8 (proposée pour un classement en zone UD), conformément au plan ci-dessous :



➤ Dérogation pour ouverture à urbanisation au titre de l'article L122-2 CU – Commune de Cuvat – Modification n° 1 du PLU

Le Comité Syndical rend un avis favorable pour l'ouverture à urbanisation de la zone dite « Les Voisins », de 4,7ha, actuellement classée en zone AU2, conformément au plan ci-dessous :



➤ Dossier de demande de subvention pour les actions de communication/concertation 2010

Le Comité Syndical se prononce favorablement sur les dispositions proposées pour l'organisation des réunions publiques de présentation du PADD. Il sollicite toutes les subventions possibles au taux maximum envisageable pour le financement de ces opérations, et autorise le Président à signer les documents visant à la mise en œuvre de ces opérations et décisions.

➤ Questions diverses

Le Président informe les membres du Comité Syndical que de très nombreuses observations venant des EPCI ont été transmises ces derniers jours ou devraient l'être d'ici la première quinzaine de mai concernant le projet de PADD. Afin de permettre au Bureau de se prononcer sur ces observations, les réunions de présentation du PADD ont été reportées.

Il est indiqué également qu'un courrier a été adressé aux Présidents de chaque EPCI pour leur demander de bien vouloir envoyer au plus tard le 12 mai les éventuelles observations de leurs EPCI sur le projet de PADD.

LE PRESIDENT,

Antoine de MENTHON